

DE LA PRÉTENDUE RÉFUTATION DU VOYAGE DE S. PAUL EN ESPAGNE, ET DE SON PASSAGE A LYON.

(2^e article).

Ridiculum est, et satis abominabile,
dedecus ut Traditiones, quas antiquitatis
à patribus suscepimus, infringi, patiamur.
(Lettre du pape S. Nicolas-le-Grand
à Hinemar).

Le paléographe a voulu essayer de se relever de l'échec que lui a fait éprouver notre réponse ; il n'aura réussi qu'à se faire appliquer cette qualification fort juste : *perroquet de Tillemont*.

La nouvelle attaque de notre contradicteur accuse en effet l'adoption du coupable autant qu'absurde système du janséniste susnommé, système que la vraie science historique a depuis longtemps percé à jour. Nous ne saurions prendre une à une les sottises renfermées dans sa diatribe, elles exigeraient un volume. Mais le petit nombre de chefs auxquels nous répondrons aujourd'hui, suffira pour démontrer au plus prévenu que le paléographe n'a qu'une chose à faire, c'est de retourner à l'école.

Et d'abord, le voyage de saint Paul en Espagne, d'où découle son passage à Lyon.

Quelles sont les autorités qui se prononcent pour ce voyage? De nombreux Pères de l'Eglise, parmi lesquels saint Clément, coadjuteur de saint Paul lui-même, un témoin oculaire par conséquent ; est-ce que cette affirmation écrite n'est pas d'une certitude absolue? Saint Jean Chrysostôme atteste le voyage de saint Paul en six endroits divers ; puis c'est Théodoret. Saint Jérôme n'a pas moins de cinq textes formels sur le même point : ne sont-ce point là des esprits sérieux, et annihiler ces assertions comme vingt autres de plusieurs Pères, n'est-ce pas de la démenée, sinon de l'effronterie? Le contradicteur se rabat sur un texte du pape Gélase, que nous avons cité, en établissant qu'il est contre lui; mais de son côté, il s'est prudemment gardé de faire la même citation ; il a préféré torturer deux lignes pour en forcer la signification. Du reste, Baronius (an 61), prouve hautement que le passage de saint Gélase n'a aucune force contre le voyage de saint Paul. La *Glose*, qui fait autorité en cette matière, l'explique dans le sens que nous lui avons donné. Saint Thomas d'Aquin, dans son commentaire sur le quinzième chapitre de l'Épître aux Romains, envisage ce texte dans le même esprit, malgré le paléographe, qui là veut trouver un argument en sa faveur. Mais s'il ose ainsi se cacher, par une fraude, derrière l'Ange de l'École, nous ne ferons que tourner quelques feuillets, et, au chapitre II du Commentaire sur l'Épître aux Galates, le même docteur a écrit : « Saint Paul appelle sa prédication une course, à cause de la vélocité de sa doctrine, parce qu'en peu de temps il prêcha l'Évangile de Jérusalem jusqu'en Illyrie, et même jusqu'en Espagne (1). » Est-ce clair, et l'étrange critique niera-t-il l'authenticité du document, que d'ailleurs nous avons déjà publié?

Prétendre maintenant, avec ce fou de Tillemont, que saint Paul n'aurait pu prêcher en Espagne au plus que quelques mois de l'année 63, c'est nier de parti pris ou bien ne savoir ce que l'on avance. Le paléographe accorde cependant 18 mois à la route de feu de l'Apôtre, de 63 à l'automne de 64. De cela il n'a de preuves aucune, selon son habitude ; mais tenons-lui

(1) *Vocat prædicationem suam cursum, propter velocitatem suæ doctrinæ, quia in modico tempore, à Hierusalem ad Illyricum usque, et usque in Hispaniam prævocavit Evangelium.*